

Semaine du 23 septembre au 29 septembre 2019

Le Progrès 23 septembre

Le Progrès 24 septembre

PANISSIÈRES Entreprise

Des appâts de pêche fabriqués au cœur des Montagnes du matin



Romain Pijer, le chef de production, Alex Michalut et Pierre-Luc Lebreton, les deux dirigeants d'International food fishing, font déjà face à de grosses commandes. Photo Progrès/Yves GAUTHIER

Une nouvelle entreprise a vu le jour cet été à Panissières sous l'impulsion de deux jeunes spécialistes de la pêche. Leur idée : fabriquer des appâts à base de farine à destination de magasins de pêche répartis sur l'Europe entière.

Alex Michalut, 28 ans, et Pierre-Luc Lebreton, 33 ans, sont portés d'un esprit très simple. « Nous travaillons tous les deux dans le domaine de la pêche, expliquent-ils. Et de discussions en réflexions, nous avons ébauché la possibilité de monter une entreprise de fabrication et distribution d'appâts à base farine destinés aux pêcheurs. »

Une idée un peu folle quand on sait qu'il n'existe en Europe qu'un seul fabricant de bouillottes à la demande basée en Hollande.

Des prix de vente compétitifs

« Nous avons délibérément choisi de ne pas créer notre marque, détaille Pierre-Luc. Nous avons donc un processus de fabrication assez particulier. Il se base sur les recettes des clients, ceci toujours dans le plus grande confidentialité réciproque. »

Avec cette méthode, l'entreprise n'a pas à nous préoccuper de la partie marketing, ce qui diminue d'autant ses coûts et lui permet d'annoncer des prix très intéressants. C'est aux clients d'apposer leur marque dès qu'ils reçoivent la marchandise. Une idée que ces deux passionnés ont pu concrétiser grâce au réseau entrepre-

ndre » et avec le concours de la Sommariville de communes Foreres est (CCEFF) dont fait partie Panissières. « Nous nous étions aperçus que nous étions dans un bâtiment dans le secteur, ajoute Alex. Et le maître nous a contactés pour nous en proposer un. »

« Nous aurons un bâtiment plus adapté sur la zone artisanale du Pont-Rochard »

Avec un démarrage en fanfare, International food fishing (IFF) s'est rapidement senti à l'étroit dans son atelier de production. Avec Deborah Mauron, l'assistante commerciale, et Romain Pijer, le chef de production, chacun a trouvé son mode de fonctionnement en attendant un déménagement prévu à l'été 2020. « Nous aurons un bâtiment plus adapté sur la zone artisanale du Pont-Rochard, mais il était important de disposer de celui-ci pour bien débiter, affinent les deux co-dirigeants. »

Validés par le réseau entrepreneur

Par le biais du réseau entrepreneur, Alex Michalut et Pierre-Luc Lebreton ont passé avec succès toutes les étapes de leur projet. « Nous l'avons présenté une première fois devant dix chefs d'entreprise, se souviennent-ils. Leur dossier était ainsi étudié pour obtenir ou pas une validation. » Nous avons passé cette première étape qui nous a conduits vers le comité d'engagement. Cet outil s'est bien passé puisqu'au final, nous avons eu les premiers clients 2019. » Et l'aventure d'International food fishing a débüté.

Quinze clients d'ici cinq ans

C'est la production lancée à la mi-juillet dans une usine déjà en activité des années. Pour ce, les deux chefs d'entreprise ont recruté une nouvelle personne qui a débuté le 23 septembre et attendent du nouveau matériel de fabrication. « Si nous constatons cette progression, nous pouvons espérer qu'au bout de cinq ans se rejoignent Alex Michalut. » De salariés qui travailleront pour toute la France et l'Europe car l'entreprise a déjà pris des contacts avec des clients en Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, etc.

« Nous nous sommes mis à chercher des clients locaux, précise Pierre-Luc Lebreton, ce qui fait que nous pouvons apposer un "made in France" sur tous nos produits. Et c'est un vrai gage de qualité. »

En attendant, sur la ligne de production, les bouillottes « spéciale carpe » armées à l'al, viennent d'être les machines. La seule inconnue est maintenant de savoir à quel point les clients apprécieront.

Yves GAUTHIER

PANISSIÈRES Loisirs

La foire de la Saint-Loup a battu son plein

Dimanche, dès 10 heures, s'est déroulée à Panissières, la traditionnelle foire de la Saint-Loup. Le temps clémente a permis à une foule dense de découvrir les nombreux producteurs et artisans venus présenter leurs produits du terroir et leurs articles d'artisanat. Le restaurant a proposé un menu terroir qui a connu un beau succès.

Parmi les exposants figuraient deux champions

Eric Goepfert est un sculpteur culinaire et son univers artistique est constitué de légumes frais :

« Mon premier métier est cuisinier, mais ma passion et mon second métier sont la sculpture des légumes frais, œuvres destinées à agrémenter des tables de luxe dans des cérémonies, de l'événementiel et sur la table de grandes maisons de bouche. »

J'utilise des instruments très simples, comme un couteau thaïlandais ou un simple couteau de cuisine et mes œuvres sont éphémères : le premier jour pour l'agrément de la table et le second, éventuellement dans l'assiette, s'il n'y a rien d'autre dans le frigo : c'est

de l'art et du cochon... », précise Michel Authier.

Notre artiste prodigieux également des formations dans son domaine de prédilection.

Dans le domaine de l'éphémère également, Michel Authier est quant à lui sculpteur sur glace. Il vient de l'Aude et est champion de France dans cette spécialité.

En deux temps, trois mouvements, il a réalisé entre autres un escargot géant à l'aide de sa tronçonneuse et de sa meuleuse. Sa dextérité ne nous a pas laissés de glace...

Dès 18 heures, au travers de son récital à la chapelle Saint-Loup, le bluesman ligérien Louis Mezzasoma a régalé les spectateurs par



Eric Goepfert et une de ses œuvres. Photo Progrès/Luc HERBEN

son jeu de guitare et par les accents veloutés ou rudes de sa voix. Un moment plein d'émotion.



Michel Authier en pleine action. Photo Progrès/Luc HERBEN

FOREZ-EST Intercommunalité

La CCFE vend le premier étage de la maison de santé à Panissières

Les élus de la Communauté de communes de Forez-Est ont validé la vente du premier étage de la maison de santé à Panissières. Un local qui était jusqu'alors loué par des professionnels de santé qui ont décidé de l'acquérir.

Le bâtiment situé au 1 rue Jacquard à Panissières n'appartient bientôt plus à la communauté de commune Forez-Est (CCFE).

Après avoir cédé le rez-de-chaussée à la pharmacie, puis le deuxième étage au cabinet dentaire, Forez-Est se sépare de l'ultime partie, avec le premier étage d'une surface de 453 m². Un local qui était loué depuis le 1^{er} juin 2017 par la société MSP Panissières, regroupant certains professionnels de santé, notamment des médecins et infirmières.

330 000 euros nets vendeur

Ces derniers ont décidé d'acquérir ce bien, par le biais de la société SCI Jacquard, en cours de constitution. Ce cabinet médical, qui avait été aménagé par la CCFE, va donc être vendu au prix de 330 000 euros

nets vendeur. Une opération qui semble satisfaire tout le monde.

« Nous avons verrouillé le fait que le bâtiment reste aux mains des professionnels de santé. Cette vente est favorable à chacun. L'intercommunalité n'aura plus de soucis d'entretien ou de récupération de loyer. C'est un gain de temps et de gestion. Quant à eux, ils gagneront en indépendance », explique Jean-Michel Merle, président de l'intercommunalité.

Cette vente s'inscrit donc dans une dynamique de pérennisation de l'offre de soins de proximité. Le docteur Olivier Nicolas, qui fait partie de l'équipe médicale de la maison de santé, se dit satisfait de cette acquisition. « Nous allons gagner en indépendance. Le fait de devenir nos propres garants de la qualité de bâtiment sera forcément un plus. Cela montre aussi notre volonté de rester implanté sur le site de manière pérenne ».

Après avoir fortement contribué à la création de cette maison de santé, les élus de la communauté de communes peuvent donc être ravis. Les professionnels qui exercent à Panissières ont définitivement pris leur envol.

Arnaud BASTION



Le premier étage de la maison de santé va être racheté à la CCFE par les professionnels de santé qui y travaillent. Photo Progrès/Arnaud BASTION

Jean-Michel Merle ne briguera pas d'autre mandat

Le président de la communauté de commune Forez-Est, Jean-Michel Merle, a annoncé à la fin du dernier conseil communautaire de ce mercredi qu'il ne serait pas candidat à sa succession. Même s'il avait pris sa décision il y a quelques mois, ces dernières semaines l'avaient quelque peu déstabilisé. « Beaucoup d'élus m'ont fait part de leur soutien afin que je continue un mandat de plus. Mais après un temps de réflexion, j'ai souhaité rester sur ma première intention. Je commence à être de moins en moins patient et je ne voulais pas faire le mandat de trop », indique celui qui aura été deux mandats à la tête de l'ancienne communauté de commune des Collines du matin et un troisième au cours duquel la fusion s'est faite avec l'actuelle CCFE. « Ce n'est jamais facile de couper après 30 ans de vie politique. Mais deux mandats de conseiller et adjoint à la mairie de Panissières, suivis de trois mandats en tant que président de la communauté de communes, c'est très long ! »



Jean-Michel Merle, président de la communauté de communes Forez-Est. Photo Progrès/Blaudine BAUDIER

Christian Bonnet, arbitre fédéral de boules lyonnaises



Christian Bonnet (à droite) avec le président départemental des arbitres Michel Longchamp. Photo Progrès/Alain BLEIN

La Joyeuse Boule est connue dans toute la France pour les manifestations qu'elle organise. Ce sont entre douze ou treize concours par an dont certains de renommée nationale.

Des référés obligatoires dans les concours à 32 équipes

Elle est la plus grosse société du département mais manque cruellement d'arbitres. Le concours se passe en deux épreuves : écrites (70 questions) et mise en situation. Ces référés sont obligatoires dès qu'un

concours est annoncé à 32 équipes et plus.

Le vice-président de la société Christian Bonnet, en août, a réussi ses diplômes pour arbitrer les concours traditionnels. Il est le premier arbitre issu du club, le deuxième au niveau du secteur du Montbrisonnais.

Depuis il représente régulièrement la société. Ce dimanche, au boulo-drome du Palais, le Panissérois passe un deuxième examen celui des rencontres de clubs sportifs lors de l'opposition en Nationale 1 des féminines de Feurs à Longages (Haute-Garonne).

Le Progrès 27 septembre